



22.11.2007 - 10:05 Uhr

Décision ComCom fera bouger le marché

Zürich (ots) -

- Indication: Des informations complémentaires peuvent être téléchargées en format pdf sous:
<http://presseportal.ch/fr/pm/100000688> -

La Commission fédérale des communications (ComCom) a constaté aujourd'hui que Swisscom occupe une place prédominante sur le marché des connexions rapides de données. Elle confirme ainsi que la détentrice de facto du monopole a l'obligation d'accorder aux opérateurs tiers l'accès au réseau rapide de données (bistream) à un prix en rapport avec les coûts. Cette demande avait fait l'objet d'une plainte de la part de Sunrise.

Conformément à la décision du Parlement, Swisscom aurait dû soumettre le 1.4.2007 aux entreprises de télécommunication intéressées une offre pour l'accès aux connexions rapides de données (bitstream). Cela aurait entraîné une baisse des prix. Swisscom s'étant refusée à soumettre une telle offre, Sunrise a déposé début avril une plainte auprès de la ComCom. La ComCom a annoncé aujourd'hui que Swisscom occupait une position prédominante sur le marché des connexions rapides de données et devait soumettre à toutes les entreprises de télécommunications intéressées une offre d'accès à des prix en rapport avec les coûts. La ComCom se réfère à cet égard à une expertise de la commission de la concurrence qui est parvenue aux mêmes conclusions.

Prix excessifs de Swisscom

En tant que principale concurrente, Sunrise dénonce depuis des années le déséquilibre de la concurrence qui est le fait de Swisscom, détentrice de facto du monopole. Sunrise voit dans la décision de la ComCom la confirmation que Swisscom occupe également dans le domaine de l'ADSL une position dominante. On ne peut donc pas parler de libre concurrence. Plusieurs procédures sont en cours à ce sujet auprès de la commission de la concurrence, elles devraient pouvoir s'accélérer grâce à l'expertise susmentionnée.

Sunrise espère que des décisions seront bientôt prises. Les consommatrices et les consommateurs paient systématiquement trop cher, les prix actuels étant jusqu'à 30% supérieurs au niveau moyen européen. Le meilleur exemple en est que Swisscom demande pour un raccordement d'abonné dégroupé 33,40 CHF/mois (taxe à la valeur ajoutée incluse), soit le double de la moyenne européenne.

Une chance pour plus de concurrence dans les connexions rapides de données

Sunrise part du principe que Swisscom respectera désormais la volonté du Parlement et permettra la concurrence aussi bien pour le bitstream que pour l'ADSL. Des retards additionnels seraient au désavantage des consommatrices et des consommateurs.

Sunrise prévoit d'appliquer la possibilité de l'accès aux connexions rapides de données dans toute la Suisse en plus du développement de sa propre infrastructure. Avec l'extension du dégroupage du «dernier kilomètre», Sunrise donnera également à partir de 2008 le coup d'envoi à la concurrence dans le domaine du réseau fixe et de la large bande. D'ici 2010, l'entreprise exploitera près de 80% des lignes domestiques avec sa propre infrastructure et investit pour cela un montant qui se chiffre en centaines de millions.

Mardi prochain 27 novembre 2007 Sunrise présentera aux médias et aux autorités le premier central « dégroupé » à Zürich-Oerlikon. Il s'agit du premier de plusieurs centaines de centraux que Sunrise installera avec son équipement pour permettre à ses clients d'accéder directement au réseau de Sunrise.

Contact:

OTS texte original: Sunrise Communications SA

Internet: www.presseportal.ch

PDF-Version:

<http://www.presseportal.ch/fr/story.htx?firmid=100000688>

Sunrise Communications AG

Sunrise Media-Hotline

P.O. Box, 8050 Zürich

Tél.: 0800 333 000

Fax: +41/58/777'61'67

E-Mail: media@sunrise.net

Internet: www.sunrise.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000688/100549891> abgerufen werden.